

24 mai 2011

11.372

**Question Marianne Ebel****Combien coûte aux contribuables la générosité du Conseil d'Etat neuchâtelois?**

Pour lancer sa campagne partisane, le Conseil d'Etat a organisé un brunch privé qu'il dit avoir payé de sa poche. Le Conseil d'Etat peut-il estimer:

- combien de fonctionnaires ont participé pendant leur temps de travail à l'organisation de ce brunch privé et combien d'heures auront été consacrées à ce travail (invitation, réservation, organisation, présence, etc.)?
- le coût du temps de travail réservé à la mise sur pied de ce brunch, compte tenu du coût-horaire des personnes qui ont été mobilisées au sein de l'administration pour cette manifestation?

Le Conseil d'Etat peut-il aussi nous expliquer:

- comment les personnes invitées ont été choisies?
- sur quelle base légale l'Etat s'appuie pour se permettre de privatiser ainsi la démarche officielle d'une campagne de votation?
- comment cette manière unilatérale de faire de la publicité entre dans le cadre de notre cadre constitutionnel?

Cosignataires: V. Pantillon, F. Jeandroz, D. Ziegler, J-J. Aubert, D. Angst, G. Würigler, S. Barbetti Buchs, C. Dupraz, F. Konrad et K. Sansonnens.